

Miresse complete:				TERREAUX	C18			
Addresse complète:    Mail			Ins	scription Stages 2	2022 - 2023			
Addresse complète:    Mail	NI				(1/1/1 (C 4 4 - 1)			
Norm du représentant legal : (pour les mineux)    Jour								
Activisé  Jour Horaire Activité  Le matériel de base est meha daux le tard. Pour les dans des singes, se reporter au planning sur le site des Ateliers Perronce.  Réglement par chéquell, capéces, virement baseaire.  On règlement d'urrhes de 10% est demundic à l'inscription punt le singe. Pas de rendeurement pour tenue annolation à miles de 48h.  Modalités de règlement  Date:  Non: □  No								
Jour   Horaire   Activité   Tarifo	Né(e) le :  Adresse complète:							
Le matériel de base est incha dans le tarif. Pour let dotes des stages, se reporter au planning sur le sité des Atcliers Terreuxe Règlement par obique(s), esphoss, surmont honcaire. Un règlement d'arrhes de 30% est demandé à l'inscription pour le sarge. Pas de remboursement pour toute annulation à moins de 48h.    Modalités de règlement					téléphone en cas d'urgence :			
Le matériel de base est incha dans le tarif. Pour let dotes des stages, se reporter au planning sur le sité des Atcliers Terreuxe Règlement par obique(s), esphoss, surmont honcaire. Un règlement d'arrhes de 30% est demandé à l'inscription pour le sarge. Pas de remboursement pour toute annulation à moins de 48h.    Modalités de règlement								
Le materiel de hang est inclus dans le tarif. Pour les dates des saages, se reporter au pianning sur le site des Ateliers Terreaux   Réglement par chique(s), expéces, virenum honcaire.   Un règlement d'arrhes de 30% est demandé à l'inscription pour le saage. Pas de remboursement pour toute amulation à moins de 48h.   Modalliés de règlement   Montant   Moyens de paiement   Encaissement   Escture	Jour	Horaire	Activité				Tarifs	
Modalités de règlement  Montant  Moyens de paiement  Encaissement  Facture    Modalités de règlement   Montant   Moyens de paiement   Encaissement   Encaiss				•			€	
Chèques ANCV -57% sur le montant du cours réglé par chèques ANCV) :  Chudiant.e -10% Demandeur cuse d'emploi -5% ondre justificant   Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de : Les Ateliers Terreaux > Sipées  Virement bancaire  20me règlement  Date :  2	-						Facture	
Edudiante -10% Demandeur euse d'emploi -5% Ordat TTC  Chéque(s) bancaire(s) à l'ordre de : Les Ateliers Terreaux » Sepéces Virement bancaire  Date :  Cengagement est annuel ou trimestrel et vaut acceptation du règlement intérieur des Ateliers Terreaux. En cas d'absence ou d'abandon, les cours non suivis ne peuvent être remboursés, aux je cas de forre majeure de droit commun.  Se cours passare divide des les sus grantes de la cours en présentes, pour cutare de poudente notamment, des dispositifs de cours à distance seront mis en place en remplacement.  A.:  Le : « Lu et approuvé »  Signature : J'autorise : Je n'autorise pas :    Les Ateliers Terreaux des des des cours plante d'autorise pas :    Les Ateliers Terreaux d'abandon de cours en présentes pour cutare de poudente notamment, des dispositifs de cours à distance seront mis en place en remplacement.  A.:  Le : « Lu et approuvé »  Signature : J'autorise : Je n'autorise pas :    Les Ateliers Terreaux d'abando de messages publicitaires  Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lund 5 septembre 2022.	Modalites de reglement			Montant	Moyens de paiement	Encaissement	racture	
Demandeur euse d'emploi -5% oindre justificatif  Total TTC  Chèque(s) baneaire(s) à l'ordre de : Les Ateliers Terreaux > Espèces  Virement baneaire  Date :  Jense règlement  Jense règlement  Jense règlement  Date :  Jense règlement  Date :  Jense règlement  Date :  Jense règlement  Le :  « Lu et approuvé »  Signature :  Le :  « Lu et approuvé »  Signature :  Le :	Chèques ANCV (-5% sur le montant du cours réglé par chèques ANCV) :							
Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de : Les Ateliers Terreaux > Sepèces Virement bancaire  2ºme règlement  2ºme règlement  3ºme règlement  3ºme règlement  Date :  1ºme règlement	Étudiant.e -10% Demandeur.euse d'emploi -5% Joindre justificatif							
Les Ateliers Terreaux >  Sepèces Virement bancaire    2	Total TTC		1					
2mme règlement   2mme règlement intérieur des Ateliers Terreaux. En cas d'absence ou d'abandon, les cours non suivis ne peuvent être remboursés, sand cas de force majeure de droit commun.  Ses cours peuvent être décalés ou supprimés en fonction du nombre d'inscrits.  In cas d'interdiction de cours en présence, pour cause de pandèmie notamment, des dispositifs de cours à distance seront mis en place en remplacement.  A : Le : « Lu et approuvé »   Signature : J'autorise : Je n'autorise pas :    Les Ateliers Terreaux à publier ou diffuser ma photo prise dans le cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreaux par l'envoi d'e-mails ou de messages publicitaires  Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 5 septembre 2022.	Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de : « Les Ateliers Terreaux » Espèces Virement bancaire		1 <sup>er</sup> règlement			Date :		
Jeme règlement  Jeme règlement  Jame règlement  Jame règlement  Jengagement est annuel ou trimestriel et vaut acceptation du règlement intérieur des Ateliers Terreaux. En cas d'absence ou d'abandon, les cours non suivis ne peuvent être remboursés, sauf cas de force majeure de droit commun.  Se cours peuvent être decides ou supprimés en fonction du nombre d'inscrits.  En cas d'interdiction de cours en présence, pour cause de pandémie notamment, des dispositifs de cours à distance seront mis en place en remplacement.  A:  Le:  « Lu et approuvé »  Signature:  J'autorise:  Je n'autorise pas:  Les Ateliers Terreaux à publier ou diffuser ma photo prise dans le cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreaux par l'envoi d'e-mails ou de messages publicitaires  Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 5 septembre 2022.			2ème règlement			Date :		
Le : "Lu et approuvé »  Signature : "Les Ateliers Terreaux à publier ou diffuser ma photo prise dans le cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreaux.  Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 5 septembre 2022.			3 <sup>éme</sup> règlement			Date :		
Les Ateliers Terreaux à publier ou diffuser ma photo prise dans le cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreau par l'envoi d'e-mails ou de messages publicitaires  Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 5 septembre 2022.	sauf cas de force majeure de dro Les cours peuvent être décalés o	oit commun. ou supprimés en fonction (	on du règlement intérieur des Ateliers du nombre d'inscrits.					
cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreau par l'envoi d'e-mails ou de messages publicitaires  Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 5 septembre 2022.	A:	Le:	« Lu et approuvé »	Signature :	J'autorise : □ Je n'autorise pas : □			
					cadre de l'activité et à me contac	cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreac		
		Fi	che à remettre ou à envoyer accompa	ngnée de votre règlement aux Atelie	rs Terreaux. Reprise des cours lundi 5	septembre 2022.		
* / 1: m								

Les Ateliers Terreaux — Atelier d'Art — 2, rue Ste-Marie des Terreaux — 69001 Lyon- R.C.S. Lyon 803 387 075 33 (0)4 78 27 21 02 / 33 (0)6 81 54 88 06 — www.lesateliersterreaux.fr — contact@lesateliersterreaux.fr